
Conférence Transports de Réunir : 2017, réinvente la mobilité ?

> Le 15 juin prochain, à Lille, l'association Réunir, premier réseau de PME indépendantes dans le secteur du transport et de la mobilité, organise sa « Conférence Transports ».

> Les moments clés de la matinée :

- **La transition énergétique** : perspectives et enjeux pour les acteurs de la mobilité
- **La région, au cœur des défis du transport public** : quelle complémentarité des politiques du transport, de l'emploi et de la formation professionnelle ?
- **Les réponses de proximité apportées par les intercommunalités à aux attentes de nos concitoyens** : « du transport à une offre augmentée de mobilité ? »
- **La part du service public et de l'initiative privée ? L'avenir du service public face aux offres alternatives de mobilité** : covoiturage, cars Macron, etc.

2017 est une année électorale, c'est aussi une année clé pour les transports et la mobilité, avec l'application de plusieurs textes clé. Le paysage des transports publics, et tout particulièrement celui des transports routiers de voyageurs (TRV), activité traditionnelle des autocaristes, va connaître - connaît déjà - une évolution importante avec le transfert de la compétence transports aux régions, et l'affirmation des établissements de coopération intercommunale.

La « Conférence Transports » organisée par Réunir, avec le soutien de ses partenaires (et notamment IVECO Bus), s'adresse aux élus, techniciens, usagers, professionnels du secteur (constructeurs, opérateurs, fournisseurs, etc.), et bien sûr à toutes les PME concernées par cette évolution.

Les thématiques de la matinée

« Les enjeux en termes de mobilité et de santé publique, mais aussi de formation professionnelle et d'emplois sont considérables, explique Eric RITTER, directeur général de Réunir, si les transports restent au cœur de nos préoccupations, nous ne pouvons pas faire abstraction du contexte plus large dans lequel ils s'inscrivent : ne serait-ce parce que nos entreprises connaissent également des évolutions dans tous les domaines, en particulier technologiques, mais aussi bien sûr, dans le domaine social ».

2017 changera-t-elle la donne ? Les régions prennent en main l'avenir des transports, une compétence historiquement exercée par les départements, tandis qu'une redistribution des compétences est effectuée au niveau supracommunal. Quelle sera la politique menée au niveau régional ? Quelle complémentarité avec les autres compétences de la région (la

> **Contact Presse** : Anna Palmérini - a.palmerini@reunir.org - 01 56 02 62 62 - www.reunir.org

formation, le développement économique, etc.) ? Comment ce transfert s'articulera-t-il avec les compétences des métropoles, et plus généralement les collectivités de proximité ?

« Pour les entreprises du TRV, l'évolution marque un tournant, explique Eric RITTER. Nous nous y préparons à travers plusieurs clubs thématiques ». Que la région mette en place un mécanisme de délégations de compétence aux départements ou pas (en particulier pour les services scolaires), il s'agit certainement pour les entreprises de s'adapter à la mutation des territoires et de la mobilité. La volonté des élus locaux de proposer à nos concitoyens des services de transports performants et innovants ne fait pas de doute, même si l'équation budgétaire connaît encore des inconnues (au niveau régional mais aussi intercommunal en particulier en l'absence de versement transport).

Les entreprises devront également se positionner sur tous les champs de la mobilité, et pas uniquement sur celui des services par autocar, en intégrant une gamme élargie de biens et services, en particulier en faveur d'une meilleure information des voyageurs.

Les mutations annoncées par la Loi sur Transition Energétique, intégrant à un large panel de véhicules propres, des solutions plus sûres et adaptées aux attentes en matière de santé publique ne manqueront pas d'interroger à terme les stratégies d'investissement, de maintenance, pour permettre à tous les acteurs d'être au rendez-vous du déploiement de solutions telles que les véhicules au gaz ou dans certains cas des véhicules électriques. Des avancées où les constructeurs rivalisent sur les plans technologique et commercial.

Alors 2017 tiendra-t-elle les promesses du législateur ? Et si oui, quel sera le rôle des entreprises du secteur ? Quelles sont les premières orientations données par les autorités organisatrices de transport, de proximité et au niveau régional ? Les voyageurs, les usagers, peuvent-ils attendre « un mieux » ou « un plus », d'une organisation fondée sur l'optimisation et la coordination intermodale ? Nombre de questions se posent encore, alors que l'industrie ferroviaire connaît elle aussi de nouveaux défis et que la SNCF et ses filiales entendent s'inscrire également dans l'évolution en marche. Quelle part prendra à terme l'offre alternative, privée ou non, à l'offre de service public qu'il s'agisse du covoiturage, des autocars longue distance ou de l'autopartage ?

A PROPOS DE RÉUNIR

Premier réseau de PME indépendantes du transport de voyageurs en France, RÉUNIR accompagne depuis 1998 les entreprises et les collectivités engagées au service de la mobilité des territoires.

En 2016, notre réseau comprend **200 implantations** avec plus de **9 000 collaborateurs**, **7 500 véhicules** et représentant un volume d'affaires de **500 millions d'euros**.

Etre membre du réseau RÉUNIR, c'est aussi s'engager au quotidien dans une démarche qualité. La Certification « Engagement de Service » AFNOR-RÉUNIR LeRéso garantit à nos clients, autorités organisatrices de la mobilité et voyageurs, le respect de 17 engagements de services spécifiques au secteur des transports. A ce jour, 121 entreprises du réseau sont certifiées par l'organisme indépendant AFNOR Certification.
